Face à la violence vous avez des droits

Si vous êtes en danger, vous avez le droit de :

Partir et vous réfugiez chez des amis, dans votre famille, dans un fover d'uraence ou spécialisé, ou faire le 115 (mise en sécurité ou le 17 (police secours).

EMMENE vos enfants, mêmes mineurs, avec vous N'oubliez pas de prendre vos papiers d'identité et le Livret de famille.

Dès que possible, rassembler des preuves :

Faire établir un Certificat médical d'un médecin ou d'un service d'uraence, si possible accompagné d'une attestation d'incapacité totale de travail (ITT) (même si vous ne travaillez pas)

Déposer une plainte au Commissariat ou à la Gendamerie (qui pourrait réquisitionner l'Unité Médico-Judiciaire (U.M.J.) de Jossiany,

par lettre auprès du Procureur de la République, Tribunal de Grande instance, 44 avenue Salvador Allende, 77109 Meaux, 01 60 09 75 00.

Consigner les faits sur le registre des "main courante" au Commissariat ou à la Gendarmerie (garder la date et le numéro d'enregistrement, utiles en cas de divorce ou plainte ultérieure),

Rassembler les témoignages

(amis, voisins, famille, collègues...).

La violence conjugale est un délit réprimé par la Loi



© 01 60 09 27 99

accès

- à 5 minutes à pied de la gare de Meaux
- par autoroute A4, tout droit jusqu'à la gare de Meaux
- par Nationale 3, jusqu'à la gare de Meaux



Contactez-nous

13, rue Georges Courteline 77100 MEAUX

©: 01 60 09 27 99 Fax: 01 60 44 21 05

E-Mail: contact@sos-femmes.com

www.sos-femmes77.com

Ouverture : Du lundi au vendredi De 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Accueil individuel :

sans rendez-vous: le mardi tous les jours sur rendez-vous

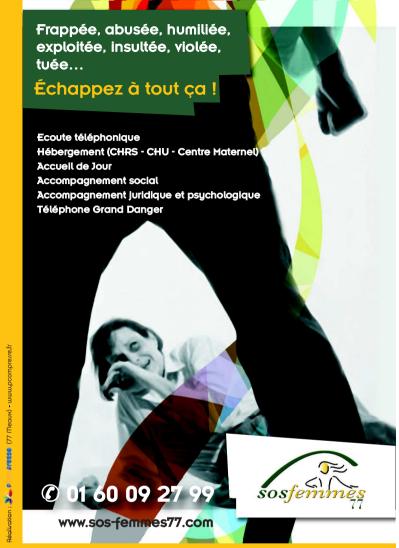
Permanence téléphonique aux heures d'ouverture

En cas d'urgence

en dehors des heures d'ouverture. appelez le 17 (police secours)

annelez le 115 (pour une mise en sécurité) iusqu'à l'ouverture de nos services





13, rue Georges Courteline - 77100 Meaux e-mail: contact@sos-femmes.com

> "En France chaque année. 1 femme sur 10 est victime de violence conjugale..."

LA VIOLENCE CONJUGALE EST UN DÉLIT RÉPRIMÉ PAR LA LOI









Qu'est-ce que la violence conjugale?

Violences verbales: insultes, menaces sur les enfants ou les proches, menaces de mort...

Violences psychologiques: mépris, surveillance, contrôle, enfermement, critiques ...

Violences physiques sur la femme ou des proches : coups, brûlures, brutalité ; sur des biens matériels : habitation, voiture ...

Harcèlement: à propos des sorties, présence menaçante sur le lieu de travail ou de mise à l'abri...

Violences Sexuelles : relations imposées avec lui ou d'autres partenaires, mises en scène porno, viols, pratiques sexuelles perverses

Violences économiques: pas d'argent pour l'alimentaire, le loyer et les charges, pour les enfants, s'habiller ...

Cycle et spirale de la violence

L'escalade: tension, prétexte déclencheur, peur...

L'explosion: crises, coups, insultes, affirmation de la domination, menaces, anéantissement ...

Le transfert de responsabilité : utilisation du prétexte déclencheur pour rendre la victime coupable ...

La lune de miel ou phase de rémission : promesses, cadeaux, espoir... impunité...

Peu à peu, le cycle de la violence s'installe, avec la peur, le pouvoir et le contrôle sur la femme qui en est victime.

Rompre une relation d'emprise et d'abus de pouvoir est très difficile.

Humiliée, dévalorisée, elle doit souvent quitter l'homme qu'elle a aimé, qui est parfois le père de ses enfants, et désormais faire face à la vie, seule.

Il lui faudra du temps ...le temps de reprendre confiance en elle et de retrouver son intégrité perdue...

Pourquoi sos Femmes



Cette Association créée en 1979, gère un établissement, qui depuis 1981 accueille des femmes, et leurs enfants, victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales :

Parce qu'en France, 1 femme sur 10 chaque année est victime de violence conjugale, soit près de 2 millions de femmes.

Parce que ces victimes de violences ont besoin d'un lieu de parole pouvant faire émerger les violences subies, faire disparaître la culpabilité et rencontrer la solidarité.

Parce que la gravité des situations vécues par les femmes nécessite une prise en charge spécialisée.

Parce que la violence intra-familiale, relève parfois d'un esclavage moderne, d'une exploitation domestique et parfois sexuelle des enfants et des jeunes majeurs.

Parce que cette violence n'épargne aucun groupe d'âge, de culture, et aucune classe sociale.

Parce qu'il faut soutenir et accompagner la force des femmes, ainsi que stimuler leur capacité d'autonomie et d'épanouissement personnel.

Parce que la violence conjugale a des conséquences directes ou indirectes sur les enfants, sur leur vie future d'adulte.

Parce que c'est un lieu qui permet aux femmes et aux enfants de reconquérir leur "liberté" . . .



Notre mission

Répordre aux femmes qui demandent de l'aide, qui veulent sortir de leur isolement et osent rompre le silence,

Établir des partenariats avec les différents services sociaux, médicaux, juridiques et policiers.

Développer des actions de prévention, de sensibilisation du public pour une évolution des mentalités,

Nos services

Permanence téléphonique

Hébergement

Nuitées hôtelières

ACCUBIL de jour, écoute, information et orientation

Téléphone Grave Danger

Entretiens individuels avec personnel spécialisé

Groupes de parole

Soutien dans les démarches administratives, juridiques et la recherche d'emploi

Suivi des enfants témoins de la violence

Service de domiciliation

Suivi social lié au logement

Concertations avec les partenaires sociaux



© 01 60 09 27 99

© 01 60 09 27 99



© 01 60 09 27 99